



Université Cheikh Anta Diop  
(UCAD)

Faculté des Sciences et Technologies de  
l'Éducation et de la Formation  
(FASTEF)



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Institut international de  
planification de l'éducation

Pôle de Dakar  
ANALYSE SECTORIELLE EN ÉDUCATION

## Formation à distance en :

### Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Éducatifs (PSGSE)

#### Contexte

Les efforts d'expansion des systèmes éducatifs dans les pays en développement, la réorientation des mécanismes d'aide exigent des capacités nationales fortes en matière de pilotage et de gestion des systèmes éducatifs.

Ces besoins se heurtent actuellement à la relative rareté des personnels formés à la conduite d'analyses sectorielles et à la gestion des systèmes éducatifs en raison notamment:

- de la forte mobilité des personnels,
- d'une offre de formation en la matière caractérisée par sa rareté, sa dispersion et son caractère souvent ponctuel.

Ils requièrent donc un renforcement significatif des capacités des ministères chargés de la définition et du pilotage des systèmes éducatifs.

C'est pour répondre à cette problématique qu'a été conçue la formation PSGSE, une formation destinée aux cadres africains chargés de la gestion, du financement et de l'évaluation des systèmes éducatifs :

- à distance et en cours d'emploi, soit permettant de conserver dans les ministères les compétences existantes et de répondre aux objectifs de formation cohérente (donc relativement longue) et ayant un réel impact (promotions larges).
- diplômante et opérationnelle, soit répondant à de légitimes souhaits de promotion individuelle et à une réelle nécessité institutionnelle.

#### Curriculum

La formation proposée s'appuie sur l'expertise développée par le Pôle d'analyse sectorielle en éducation. Elle s'inspire directement de la posture et des méthodes mobilisées par les experts du Pôle dans le cadre des exercices de type RESEN (Rapport d'État sur le Système Éducatif National), qui associent diagnostic et formulation de propositions, requièrent une approche transversale et exhaustive du fonctionnement, du financement et des performances des systèmes éducatifs étudiés.

L'objectif de la formation est donc au moins autant que la transmission de techniques dérivées de fonctions généralement séparées, l'acquisition d'un mode de traitement global des questions étudiées qui oblige à en appréhender les différentes dimensions en contournant, au besoin, les contraintes de rareté et de qualité des données disponibles.

La formation comprend 8 modules techniques (M0 à M7) et 5 regroupements internationaux, 3 présentiels, 2 virtuels.

## **Module 0 - Utilisation d'un tableur et notions statistiques de base**

Le module M0 vise à doter les étudiants des compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel qui sera utilisé durant toute la formation, le tableur CALC, qui servira de support à un grand nombre d'exercices, et à acquérir les notions statistiques de base.

Ce module est délivré lors du premier regroupement présentiel (R1) où sont en outre définis les bases théoriques et les principes de la formation.

Les modules M1 et M2 sont liés et concernent la mesure du fonctionnement et des performances quantitatives des différents niveaux d'enseignement.

## **Module 1 – Démographie générale et scolaire**

Le premier module (M1) traite de la démographie scolaire et du calcul des taux de scolarisation. Il vise à faire le point sur la qualité des données démographiques et les différentes procédures permettant de les améliorer (moyennes mobiles, estimation de courbes de tendance, ...) L'entraînement au calcul des taux de scolarisation (taux nets, taux bruts, taux de scolarisation à des âges spécifiques) fournit l'occasion de se familiariser avec les problèmes de fonctionnement du secteur (capacité d'accueil, accès, redoublement, rétention/abandon, transition). Il s'achève par l'élaboration d'estimateurs synthétiques utilisés dans les comparaisons internationales (espérance moyenne de scolarisation notamment). Ces éléments relativement traditionnels, sont construits de manière à asseoir progressivement la maîtrise de différentes fonctionnalités (saisie des données, calculs, présentation graphique, tendance) du tableur.

## **Module 2 – Analyse des scolarisations**

Le deuxième module (M2) porte sur le déroulement des scolarisations et la mesure de l'efficacité interne. Il présente les deux grandes familles complémentaires d'analyse des scolarisations (analyse de cohorte et analyse générationnelle) et surtout les différentes modalités d'estimations qui peuvent être mobilisées en fonction de la disponibilité et de la qualité des données scolaires et démographiques. Il met l'accent, dans la mesure des scolarisations et de l'efficacité interne, sur l'estimation de profils de scolarisation qui se substituent aujourd'hui à l'estimation des taux de scolarisation traditionnels dans le diagnostic porté sur la couverture et l'efficacité des différents niveaux d'enseignement. Outre la capacité à produire les résultats attendus, l'accent est mis dans le cours lui-même, et au niveau des éléments présentés dans le thésaurus, sur l'interprétation des résultats et la stratégie d'analyse complémentaire à mettre en œuvre avant de définir les politiques visant à remédier aux difficultés constatées (analyse de la demande, déterminant des abandons et des redoublements, ...).

## **Module 3 – Qualité des apprentissages**

Le troisième module (M3) porte sur la mesure des acquis scolaires et de leurs déterminants individuels et contextuels.

L'objectif visé n'est pas de faire des stagiaires des producteurs de données de ce type, ce qui exigerait en soi une formation spécifique relativement lourde. Il est d'en faire des utilisateurs avertis des résultats produits, aptes à juger de leur qualité et à les intégrer à la gestion courante du secteur (normalisation des niveaux de dotation, choix des modalités d'organisation scolaire les plus coût-efficaces, ...). L'atteinte de cet objectif passe par la maîtrise des principes méthodologiques de la modélisation et de l'évaluation et ensuite par une familiarisation aux outils et modalités d'organisation des enquêtes d'évaluation (construction et administration des épreuves de connaissances, des questionnaires destinés aux élèves, aux familles, aux enseignants, ...). Un effort particulier sera fait pour permettre une interprétation correcte des différents types de modèles présentés dans les études d'évaluation. La maîtrise des outils d'évaluation sera suffisante pour que les stagiaires puissent, à leur niveau, mettre en œuvre (sur la base de résultats aux examens nationaux) des évaluations simples du type "valeur ajoutée des établissements", qui autorisent une gestion plus quotidienne de la qualité (mobilisation des équipes enseignantes, projets d'établissement) et facilitent la diffusion d'une "culture d'évaluation".

Un premier regroupement en visioconférence (RV1) suit ces trois premiers modules. Il vise à faire un premier point d'ensemble sur la formation, à s'assurer de la qualité des acquis et à développer de nouvelles capacités d'analyse (estimation de la valeur ajoutée des établissements sur la base des données relatives aux examens nationaux).

Les modules M4 et M5 sont également liés et permettent d'instruire les deux volets d'un modèle de simulation du financement du système éducatif (MFSE) qui confronte les "besoins" (enseignants, matériel, aides, construction, ...) aux ressources mobilisables.

## **Module 4 – Planification et administration des systèmes éducatifs**

Le module (M4) traite de la planification et de l'administration du secteur. Il comprend trois sections : la première, la plus traditionnelle, traite de la détermination et de la projection des besoins (équation fonctionnelle déterminant les besoins en enseignants, matériel, construction en fonction des choix de regroupement pédagogique des élèves,

utilisation des locaux, des horaires des différentes disciplines au programme et des charges de service des enseignants) et des contraintes caractérisant l'allocation des facteurs (notamment des enseignants à travers leurs conditions de recrutement, leurs statuts et leurs principes de rémunération). La seconde section traite de la normalisation de cette équation fonctionnelle (taille des classes, niveau de recrutement des enseignants, types de cours, ...). On fera ici référence à la constitution d'un cadre indicatif reprenant les "bonnes pratiques" (Fast Track Initiative), à la mobilisation des données d'évaluation ou à l'analyse spécifique des dotations aux établissements (aléas dans les dotations, relation dotation - performances scolaires). La dernière section concerne les modalités d'administration du secteur et des établissements (centralisation / décentralisation, responsabilisation des acteurs, projets, outils de gestion locale ...) et la discussion de leur impact respectif sur son fonctionnement et ses résultats.

### **Module 5 – Coûts et financement**

Le module M5 traite du financement sous ses différentes dimensions. La première section est consacrée au schéma global de financement du secteur et à l'estimation des marges de manœuvre concernant la mobilisation du financement public dans les années à venir. Elle intègre une réflexion sur les données temporelles et la correction des effets de l'inflation. La seconde section concerne la "reconstruction" de données financières fiables à partir de différentes sources disponibles et le passage d'une logique comptable à une logique analytique. La troisième section est consacrée à l'estimation (sur la base des données financières fiabilisées) de la dépense par élève et de ses différentes composantes. La dernière section est dédiée à la construction d'un modèle de simulation simplifié associant définition et chiffrage des besoins d'une part, ressources disponibles, d'autre part.

Ces deux modules sont suivis d'un regroupement présentiel (R2) consacré en grande partie à l'élaboration d'un modèle de financement basé sur les données nationales collectées par les groupes de stagiaires (ces données pourront, le cas échéant, être complétées par celles collectées par les formateurs du Pôle de Dakar). Les résultats de ces simulations serviront à la rédaction de fiches d'analyse nationale qui seront présentées et discutées en commun lors d'un court regroupement "de rentrée" (RV2) sous forme de visioconférence.

Les modules 6 et 7, respectivement consacrés à l'efficacité externe et à l'équité, viennent élargir la problématique développée lors des 5 premiers modules en posant les principes d'arbitrages sous-sectoriels.

### **Module 6 – Efficacité externe**

Le module M6 permet d'aborder les différents outils d'analyse de la pertinence économique et sociale des formations dispensées. Le premier élément, notamment, repose sur l'examen de la situation des sortants du système éducatif sur le milieu du travail (accès, rémunération, carrière) et les modes de régulation de la relation formation-emploi. Il fixe le cadre d'arbitrages globaux de l'investissement collectif dans les différents niveaux et types d'enseignement qui sont susceptibles d'affecter les ressources mobilisables pour chacun d'entre eux et donc les simulations qui leur sont propres.

### **Module 7 – Equité**

Le module M7 aborde avec l'équité un autre niveau d'arbitrage qui interfère avec les simulations sous sectorielles précédentes. La recherche de l'équité peut constituer en elle-même un objectif du fonctionnement d'un système éducatif. Les gestionnaires du système éducatif doivent donc maîtriser les outils qui permettent d'instruire ce débat collectif en évaluant les facteurs qui concourent à la différenciation des carrières scolaires (et professionnelles) et les stratégies qui visent à compenser des inégalités jugées collectivement inacceptables. A nouveau, la prise en compte de la dimension de ces éléments influe sur les arbitrages sous sectoriels examinés précédemment en considérant uniquement l'efficacité interne et la qualité (discrimination positive à travers l'offre scolaire, la distribution de bourses, ...). Enfin, cette prise en compte de la dimension de l'équité est essentielle à l'instruction de dossiers délicats comme l'est celui de la régulation des flux aux différents niveaux d'enseignement qui peut passer en grande partie par une participation accrue des ménages au financement de l'éducation.

## **Public cible**

Personnel en poste dans les ministères en charge de la définition et de la gestion des systèmes éducatifs africains (ministères, organisations non-gouvernementales, partenaires techniques et financiers, ...).

- 607 heures de formation (7 modules de formation à distance, un module de formation en présentiel, 5 regroupements thématiques, un travail collaboratif et un travail personnel sur les données pays)
- le temps de travail personnel de l'étudiant est évalué à 607 heures.

## **Modalités d'enseignement**

- Alternance de travail à distance et de regroupements qu'ils soient internationaux ou nationaux
- Supports pédagogiques variés (cours papier, cédéroms, plateforme de formation à distance)
- Français

Les supports pédagogiques sont présentés sous formes de cédéroms intégrant les exercices de démonstration, les exercices d'application et un thésaurus (textes de référence, bibliographie, sites, ...) propres à chaque module. Chacun des modules comporte un ou plusieurs formateurs référents nommément désignés. Une plateforme d'enseignement à distance permet de gérer les interactions entre les stagiaires et l'équipe de formateurs (exercices de validation, questions, forum, ...).

Chaque équipe nationale sous la houlette d'un coordonnateur nommé en son sein réalise une série d'activités de groupe qui conduisent à l'élaboration progressive du document de diagnostic sectoriel national. Le dispositif est placé sous la responsabilité scientifique de Monsieur Hamidou Nacuzon Sall, professeur à l'Université Cheikh Anta Diop et de Monsieur Jean-Pierre, professeur à l'Université de Rennes 2.

## Durée de la formation

La formation se déroule sur un peu moins de 14 mois (de mi-octobre à fin novembre), soit un peu moins de 76 jours de formation à raison de 8 heures par jour.

Au total 607 heures de formation réparties en 7 modules de formation à distance, un module présentiel, 5 regroupements thématiques, un travail collaboratif et un travail personnel sur les données pays.

## Diplôme/Attestation

La formation en Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Educatifs est une formation d'Etat qui ouvre à la délivrance de 60 crédits, soit une année complète de Master, à l'issue de la validation des modules et des examens et qui peut être poursuivie jusqu'à l'obtention d'un Master en éducation et formation.

Pour pouvoir prétendre à la poursuite de la formation, soit à l'obtention d'un diplôme de Master plein et complet, le niveau requis à l'entrée est la licence (trois années d'études supérieures) ou une formation d'un niveau reconnu équivalent dans le domaine des sciences sociales.

Les candidats non titulaires d'une licence en sciences sociales et qui veulent obtenir le master doivent introduire une demande d'équivalence ou de dispense et fournir le programme, le volume horaire ainsi que les notes des années d'études supérieures suivies.

Les personnes admises dans la formation et ne justifiant pas du niveau requis se verront délivrer une attestation de participation.

## Accès à la plateforme

La formation PSGSE est hébergée par la plateforme de formation à distance de la FASTEF (<http://www.fad-fastef.org>). Un accès invité peut être obtenu par l'envoi d'un courrier électronique à l'administrateur de la formation ([administrateur@fad-fastef.org](mailto:administrateur@fad-fastef.org)).

## Institutions partenaires

La formation est développée en partenariat avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Faculté des Sciences de l'Education - FASTEF- et Chaire UNESCO en Sciences de l'éducation -CUSE-)

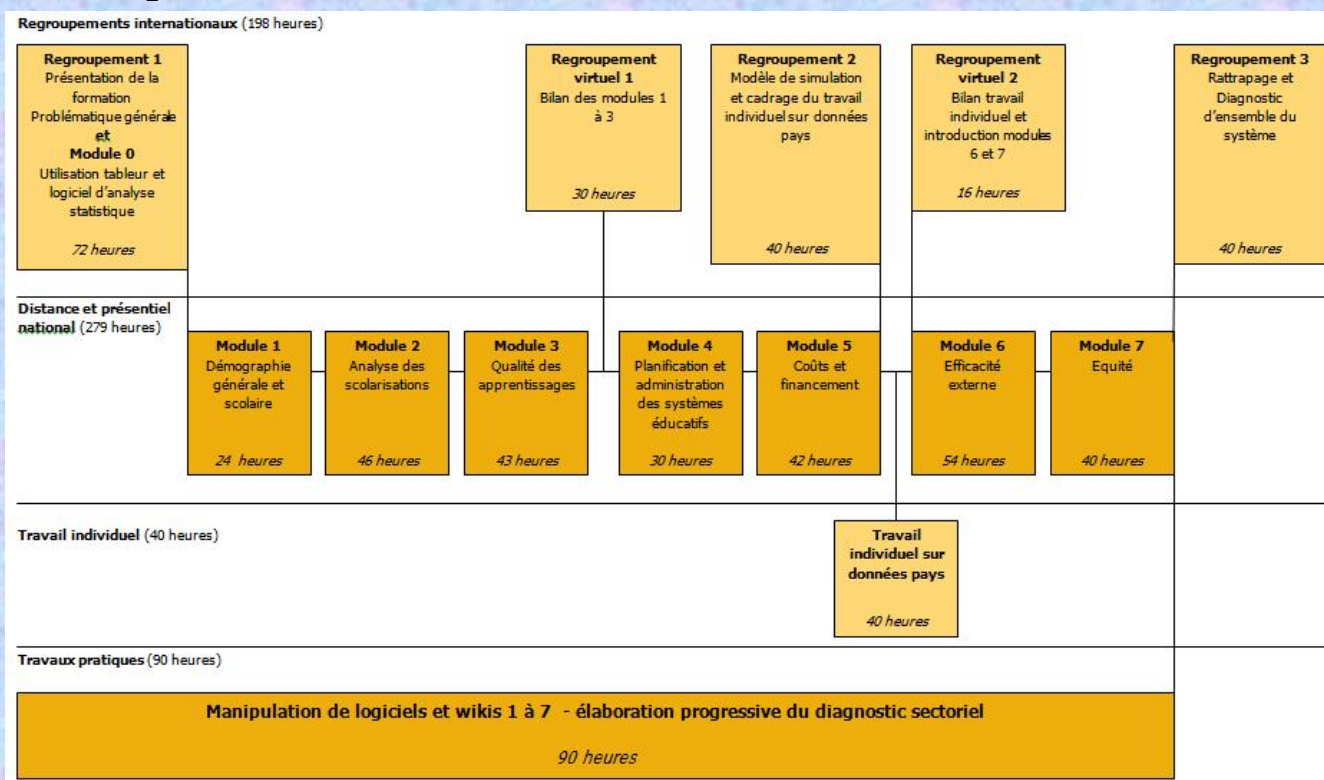
Certains modules sont développés et proposés en partenariat avec d'autres institutions spécialisées (IIPE siège, ISU, PASEC de la CONFEMEN).

Le financement de la formation est assuré par les partenaires institutionnels du Pôle d'analyse sectorielle de Dakar pour ce projet (fond EPDF, Agence Française de Développement, Agence Universitaire de la Francophonie) et par la contribution de projets nationaux de renforcement de capacités (coordination locale des bailleurs).

La formation est appuyée dans son volet formation à distance par l'AUF qui :

- a aidé à la construction du projet et assuré la formation des acteurs du projet à la gestion d'une formation à distance,
- ouvre gratuitement l'accès de ses Campus Numériques francophones à nos étudiants,
- héberge les regroupements internationaux.

## Dispositif de la formation



## Conditions d'utilisation de la plateforme par d'autres acteurs

Conformément à l'objectif d'extension de la formation au niveau régional, soit afin d'ouvrir à son utilisation dans d'autres langues que le français, les modules de la formation à distance sont placés sous licence "Creative Commons" qui spécifiera l'obligation de citer les auteurs, l'interdiction d'utilisation commerciale et l'obligation d'offrir la nouvelle œuvre au public avec les mêmes options "Creative Commons".

## Partenariats

AUF - Agence Universitaire de la Francophonie

Secrétariat de l'Initiative Fast Track

CONFEMEN/PASEC - Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN

IPE - Institut International de Planification de l'Education

ISU - Institut de Statistique de l'UNESCO

**UCAD/FASTEF**  
**Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation**

Boulevard Habib Bourguiba  
 Adresse postale : BP 5036 Dakar - Fann - Sénégal  
 Tél. : + 221 33 824 22 42  
 Fax : + 221 33 825 49 77  
 Courriel : [administrateur@fad-fastef.org](mailto:administrateur@fad-fastef.org)  
 Contact : [bdethialawd@gmail.com](mailto:bdethialawd@gmail.com)  
 Site Web : <http://www.fastef.ucad.sn>

**IPE/Pôle de Dakar**  
**Analyse sectorielle en éducation**

Almadies, Route de la plage de Ngor  
 Adresse postale : BP 3311 Dakar - Sénégal  
 Tél. : + 221 33 859 77 30

Contact : [td.kinkin@iipe-poledakar.org](mailto:td.kinkin@iipe-poledakar.org)  
 Site Web : <http://www.iipe-poledakar.org>